

PROGRAMME ACTEUR MAC PRAP IBC

« Maintien et Actualisation des Compétences Prévention des Risques liés à l'Activité Physique –
Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau »
Référentiel du dispositif PRAP- V9 -01/2021 INRS

- ⊕ Formation Action
- ⊕ Formation de 1 jour – 7h00
- ⊕ 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- ⊕ Formation en présentiel
- ⊕ Accessibilités aux personnes en situation de handicap cf. aux conditions de certification du référentiel du dispositif PRAP- V9 -01/2021 INRS

4.2.3 La certification des compétences

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative (IBC) ou aux épreuves certificatives (2S) peuvent prétendre à l'obtention du **certificat d'acteur prap** (voir annexe §5.2.3).

Prix de la formation :

- ⊕ Intra : 775 euros TTC/groupe de 4 à 10 personnes
- ⊕ Inter* : 125 euros TTC/par personne

Attention : *pour les formations inter-entreprises, si le nombre de candidats inscrits est inférieur à 8, 10 jours avant l'ouverture de la formation, nous serons dans l'obligation de reporter les dates ou d'annuler la formation.

Niveau requis/Public visé :

- ⊕ Prérequis : Certificat Acteur PRAP IBC moins de 2 ans
- ⊕ Public visé : Acteur PRAP IBC moins de 2 ans

Nombre de participants :

- ⊕ Minimum 4
- ⊕ Maximum 10

Objectifs de la formation :

Mettre à jour ses compétences d'Acteur PRAP IBC par un **retour d'expérience** afin de conserver sa certification et **redynamiser la démarche de prévention** dans l'entreprise.

Compétences visées :

- ⊕ Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement ;
- ⊕ Observer et analyser sa situation de travail afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues ;

CGB Formations Céline GIRME

Siège social : 15 rue de Malaga – 66000 PERPIGNAN

Centre de formation : Bureau n°2 - Espace Entreprises Méditerranée - Rue Edouard Belin - 66600 RIVESALTES - 06 70 66 80 94 –

cgbformations@gmail.com

SIRET N° 890 046 204 00016 – APE 8559B - Enregistré par la DREETS sous le N° 76 66 02584 66, « cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

Habilitation INRS : 1518514/2022/SST-01/O/08

- ⊕ Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- ⊕ Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

Les moyens pédagogiques :

- ⊕ 1 caisse avec poignée
- ⊕ 1 caisse sans poignées
- ⊕ Tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise et les aides techniques associées.
- ⊕ Ordinateur
- ⊕ Vidéoprojecteur
- ⊕ Colonne vertébrale...

Méthode pédagogique :

- ⊕ Réactivation mémoire
- ⊕ Remue-méninge
- ⊕ Diaporama
- ⊕ Questionnement
- ⊕ Jeux de rôle
- ⊕ Etude de cas
- ⊕ Mises en situation professionnelles

Les évaluations formatives :

- ⊕ QCM
- ⊕ Etudes de cas
- ⊕ Mise en situation
- ⊕ Interrogation orale (cantonade, individuelles)

Les épreuves certificatives :

Pour pouvoir participer aux épreuves certificatives il faut avoir participer à l'intégralité de la formation.

Épreuve : Le formateur devra construire un scénario d'une situation de travail présentant un ou des risque(s) que le stagiaire devra observer et analyser. Ce scénario s'accompagnera d'images ou d'une vidéo suffisamment représentative d'une situation de travail en lien avec son secteur d'activité professionnelle et permettant de répondre à l'ensemble des indicateurs.

- ⊕ Il sera remis aux stagiaires avec la grille vierge IBC au format A3. Ceux-ci disposeront de 40 minutes et réaliseront le travail individuellement.
- ⊕ Les candidats en difficulté à l'écrit pourront réaliser l'épreuve oralement. Dans cette hypothèse, le formateur écrira en travers de la grille « réalisée à l'oral ».
- ⊕ Il évaluera les diverses prestations des stagiaires en s'appuyant sur le corrigé type du scénario proposé qu'il aura rédigé au préalable. Les participants conserveront le scénario ainsi que le corrigé.

Pour conservés son certificat au-delà des 24 mois l'acteur PRAP IBC devra participer à une formation MAC d'une durée de 1 jour.

Compétences du formateur :

- ⊕ Formateur PRAP 2S ou IBC « à jour » certifié par l'INRS.

Documents fournis :

- ⊕ Attestation de fin de formation
- ⊕ Certificat d'acteur PRAP IBC d'une durée de validité de **24 mois** (Le Certificat d'acteur PRAP IBC d'une durée de validité de 24 mois n'est délivré que si le participant a suivi l'intégralité de la formation et réussi aux épreuves)

Programme : 1 JOUR

Matin	Après-midi
<p>Ouverture de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retours d'expérience <p>Remobiliser les connaissances « partie prévention » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enjeux de la prévention - Les acteurs interne et externe de la prévention - Le mécanisme apparition du dommage - Les TMS multifactoriel <p>Appareil locomoteur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le squelette, les muscles... - Les pathologies associées <p>PAUSE</p> <p>Remobiliser les connaissance « Observation et analyse d'une situation de travail » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exercice de représentation, étude de cas, questionnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Exercice de représentation, étude de cas, questionnement « suite » - Rappel des PSPEE et exercice <p>Épreuve certificative « l'observation et analyse d'une situation de travail » 40 min</p> <p>Correction de l'épreuve</p> <p>Bilan de la formation</p>



Nous sommes conscients que chaque personne est unique et que vos besoins peuvent varier. C'est pourquoi nous vous proposons un entretien personnalisé avant ou dès le début de votre parcours. Lors de cet échange, nous pourrons discuter ensemble des conditions de certification des formations certifiantes de l'INRS, ainsi que des aménagements qui pourraient vous être utiles pour suivre votre formation dans les meilleures conditions. Par exemple, nous pouvons envisager des adaptations de supports de cours (par exemple, en FALC), des ajustements d'horaires, ou encore la mise à disposition d'outils spécifiques.

N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins, nous sommes à votre écoute.

Contact : Girme Céline 06.70.66.80.94